



**Oyé aux 950 votants  
de Cerelles  
on vote !  
de 8h à 19h  
le dimanche 23 avril**

**1er TOUR**  
dimanche 23  
avril 2017  
Dépouillement  
19H  
**2ème TOUR**  
dimanche 7 mai

**Le papier indispensable**  
Au moment de voter, vous devez  
présenter **une pièce d'identité**  
ainsi que votre carte d'électeur. Si vous  
n'avez plus votre carte électorale, vous  
pourrez néanmoins voter après vérifi-  
cation de votre inscription sur les listes  
électorales.

**Voter par procuration**  
Téléchargez le Cerfa n°14952\*01.  
Le formulaire doit être rempli sur ordina-  
teur puis imprimé et déposé au commis-  
sariat de police, à la gendarmerie ou au  
tribunal d'instance de votre lieu de travail  
ou de domicile.  
Vous trouverez également des formulaires  
sur place dans ces lieux.

## À la rencontre des cerellois Samedi 1er avril

**9h30 à l'entrée du  
lotissement Ragueneau  
rue du Gué Bolin.**

**10h15 sur la place  
Saint Pierre.**

**11h entrée de la route  
qui mène à la Bédouère.**



## Amélioration de l'habitat

Rappel du **planning des permanences**  
auxquelles vous pouvez vous rendre pour vous per-  
mettre de constituer un dossier en vue d'obtenir des  
subventions pour l'amélioration de votre habitation :  
Au siège de la Communauté de communes à St Antoine  
du Rocher, les 1er et 3ème mardis du mois de 9h 30  
à 11h 30 les 4/04, 18/04, 2/05, 16/05, 6/06, 20 /06.  
À Neuillé Pont Pierre, à la Mairie, permanences de 9h  
30 à 11 h 30, les 2ème et 4ème mardis du mois, soit les  
11/04, 25/04, 9/05, 23/05, 13 /06, 27/06.

**Contact SOLIHA:**  
**Madame Marie-André HELARY**  
au 02 47 36 25 73

## PLU

Depuis le 27 mars et ce  
jusqu'à l'approbation défi-  
nitive du Plan Local d'Urba-  
nisme prévue fin mai, toutes  
les demandes déposées en  
mairie seront soumises au  
règlement national d'urba-  
nisme.



#ancien corps de bâtiment de la mairie / nouvel aménagement...

## la médiathèque Cerelloise

**un beau projet qui va sortir de terre  
dans moins d'un an !**

### Carte Nationale d'Identité & Passeport



**Attention  
aux délais d'obtention  
de rendez-vous et au délai  
de fabrication dans les  
mairies équipées.  
Comptez en moyenne plus  
d'un mois en période  
creuse donc ...**

### envie d'y participer ?

**La future médiathèque  
recherche des bénévoles !**  
Vous désirez vous impliquer  
dans la vie locale !  
Vous souhaitez faire partager  
votre goût de la lecture  
ou de la musique !  
Vous voulez contribuer à en faire  
un lieu de rencontre  
intergénérationnelle ?  
Alors pourquoi pas vous ?  
Nous avons besoin de vous  
pour faire vivre la médiathèque...

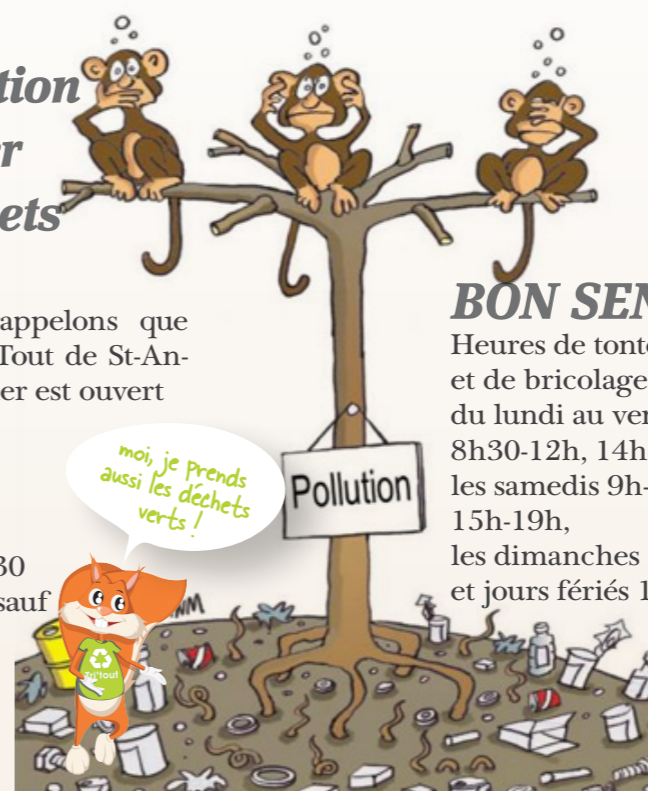
Les activités sont très variées :  
accueil des publics,  
prêt de documents, informatique,  
animations, gestion des stocks...  
**Venez découvrir un univers  
que vous ne soupçonnez pas !**

**inscrivez vous à cette adresse :**  
**secretariat@mairie-cerelles.fr**  
en spécifiant  
**« objet : bénévole médiathèque »**

### RAPPEL :

## Interdiction de brûler les déchets verts.

Nous vous rappelons que  
le Centre Tri'Tout de St-An-  
toine-du-Rocher est ouvert  
de 9h à 12h :  
les mercredis,  
vendredis  
et samedis  
de 14h à 17h30  
tous les jours sauf  
les jeudis  
et dimanches



### BON SENS !

Heures de tonte  
et de bricolage :  
du lundi au vendredi  
8h30-12h, 14h30-19h30,  
les samedis 9h-12h et  
15h-19h,  
les dimanches  
et jours fériés 10h-12h.

## SAPEURS - POMPIERS

LES POMPIERS VOLONTAIRES du nord aggro  
de Tours se sont retrouvés **le 18 mars 2017 à  
Cerelles pour un exercice de recyclage** d'une  
durée de 6 heures. Cette formation est obliga-  
toire afin d'acquérir les gestes techniques, les  
manoeuvres et les automatismes à la perfection.

**Merci au maire de Cerelles de sa  
présence et son accueil, signes de  
reconnaissance du dévouement  
des sapeurs pompiers.**  
Éric Pireyre.



**Création  
d'une newsletter !  
Pour recevoir votre bulletin  
par internet, inscrivez vous  
à cette adresse :**  
**secretariat@mairie-cerelles.fr**  
en spécifiant  
**« objet : bulletin par internet »**



L'Atelier Vert

## Lancement du projet associatif

"Cultures Cerellières" de l'association

Atelier Vert

Samedi 8 Avril

à partir de 14H

À 50 mètres de l'église direction Saint Antoine du Rocher juste à côté de la Bédouère.

Nous vous invitons à découvrir le lieu, les idées et les acteurs de ce projet, qui a pour but de promouvoir un art de vivre basé sur la culture de la terre et de l'esprit ! L'objectif final de ce projet est de donner naissance à un lieu de vie et d'accueil pour tout le monde et gratuitement. Vous pourrez cultiver sur notre potager collectif et profiter de certains événements culturels (expositions de tableaux et de photographie, cours de sculpture...) ! Le tout, sur votre commune !

**Soyez curieux !**

## Carnaval

du 26 mars. Une centaine de participants, dont de nombreux enfants déguisés, ont participé au défilé, mis en musique par la fanfare de Sonzay. Pour le bonheur de tous les enfants, s'en est suivis la traditionnelle course de brouettes décorées et le pot de l'amitié.

## Loto

8 avril à 19h

**Venez nombreux, de très beaux lots à remporter !** Pour un meilleur accueil, cette année le loto aura lieu à la salle des 4vents !

**Vous ne pouvez pas venir ? Achetez des grilles**

"virtuelles" que nous jouerons pour vous le soir des jeux. L'an dernier, déjà 130 participants virtuels. Les gains de la vente de ces grilles permettent d'organiser des événements pour les enfants de Cérelles. Inscrivez-vous sur le site [loto@grandiracerelles.com](mailto:loto@grandiracerelles.com)

## Les Randos Cerelloises

Une météo pas très engageante le dimanche 19 mars au matin, du vent et des nuages, pourtant... Les vététistes ont répondu présents, **un peu plus de 150 inscriptions** pour des parcours de 20 à 45km. La grande surprise aura été les **113 inscrits pour marcher**. 50 pour 10km et 63 pour 18km.

Un «apéro surprise» attendait nos randonneurs pédestres à la Bédouère ou M. Edmond de Mauléon les a gentiment accueillis.

**Les Randos-Cerelloises**

## CINÉ off

Rouzières Touraine



20 Avril  
20H30



22 Avril  
15H



## MESSES

Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sauf le dimanche 30 avril à Sonzay. Le samedi à 18h30 : **1er/04 CERELLES**

8/04 Rameaux St-Christophe, Semaine sainte à Neuillé : J.St 13/04 19h, V.St 14/04 19h, S.St 15/04 Veillée Pascale 20h30. **Chemin de Croix V.St 15h à Cérelles**

loùquandcomment



1

**RENCONTRE AVEC LES CERELLOIS**

**STAGE YAKADANC'**  
17H SALLE CERSILLA

8

**ATELIER VERT**  
14H

**LOTO**  
19H SALLE DES QUATRE VENTS À ROUZIERS.

23

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1ER TOUR**

Bulletin municipal Cérelles n° 30

Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy / Membres de la commission de la communication : M-C de Saint Salvy, David Macé, Sylvain Ragot, Frédéric Gaborit / Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle / Impression : Mairie de Cérelles

# le cerellois

29<sup>ÈME</sup> BULLETIN MUNICIPAL - AVRIL 2017



Chers concitoyens,  
Après la période passionnante d'élaboration des budgets de la commune, nous allons aborder en avril, la préparation des élections présidentielles.  
Le 1er tour, le dimanche 23 avril et le 2ème tour le dimanche 7 mai ; pour les élections le bureau de vote sera ouvert à la Mairie, salle des mariages de 8h à 19h, et non 18h : pour faciliter le vote, l'heure de fermeture a été retardée à 19h.  
Un moment important pour les enjeux économiques et sociaux de notre pays : il est important que chacune et chacun puisse s'exprimer en allant voter. En cas d'empêchement, n'oubliez pas la possibilité d'utiliser la procuration pour voter. Attention, la personne choisie ne doit pas avoir reçu d'autre procuration en France (le mandataire peut cependant détenir deux procurations si l'une de ces procurations au moins a été établie à l'étranger). La Mairie se tient à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à l'utilisation de la procuration.  
Je profite de cet éditto pour vous rappeler que les beaux jours qui arrivent sont propices au bricolage et au jardinage. Merci de bien respecter les horaires pour éviter toutes les querelles de voisinage qui se multiplient à cette période et sont particulièrement désagréables.  
Soyez respectueux des horaires et chacun et chacune pourra profiter de sa passion de bricoler.  
Je vous souhaite à toutes et à tous un grand et beau rayon de soleil !

Guy Poulle



## MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40  
[secretariat@mairie-cerelles.fr](mailto:secretariat@mairie-cerelles.fr)

[www.mairie-cerelles.fr](http://www.mairie-cerelles.fr)

## HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

Permanence d'un élu

Tous les samedis de 10h à 12h